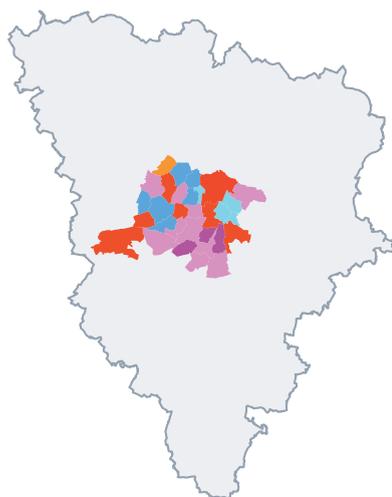


PROGRAMME DE DÉPLOIEMENT*

Communauté de Communes Cœur d'Yvelines



- Fin de déploiement au premier semestre 2018
- Fin de déploiement au deuxième semestre 2018
- Fin de déploiement au premier semestre 2019
- Fin de déploiement au deuxième semestre 2019
- Fin de déploiement au premier semestre 2020
- Fin de déploiement au deuxième semestre 2020

* sous réserve de difficultés techniques exceptionnelles



**158
COMMUNES***

De nouvelles
opportunités
dès 2018 grâce au
Très Haut Débit

** Sur lesquelles aucun
opérateur n'avait jusqu'alors
d'intention de déploiement*



**NOUVEAUX
SERVICES
D'ICI 2020**

Vers de nouveaux
usages pour tous :
confort, rapidité
et performance



**110 000 FOYERS
ET ENTREPRISES**

S'informer, travailler,
échanger et profiter
de tous les usages
numériques en illimité
et en simultané



**68 ZONES
D'ACTIVITÉS DÉJÀ
DESSERVIES**

Gagnez en performance,
optimisez vos projets
et vos budgets télécom

Comment la fibre est déployée



Le réseau Yvelines Fibre est déployé sur le **domaine public**, à partir de 14 NRO (Nœud de Raccordement Optique) et de 250 armoires de rue (Points de mutualisation), via une infrastructure **souterraine ou aérienne**, en fonction du génie civil disponible.

Dans le cas des pavillons, le réseau s'arrête devant les habitations. Le raccordement final est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès d'un fournisseur d'accès internet.

Dans les cas des immeubles collectifs, la loi impose de signer une convention afin de déployer la fibre en partie privative et de raccorder l'ensemble des logements au domaine public.

De la même manière, le **raccordement final**, dans l'appartement, est effectué lors de la souscription d'un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet.